3 - Participation financière de la Ville de Besançon à la campagne de communication mise en place par la Région de Franche-Comté, à l'occasion de l'arrivée du TGV Rhin-Rhône

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : A l'occasion de la mise en service du TGV Rhin-Rhône qui traversera la région et verra la création de deux nouvelles gares TGV, dont celle de Besançon Franche-Comté TGV, la Région de Franche-Comté a décidé de mettre en place une vaste campagne de communication pour promouvoir la Franche-Comté et développer son attractivité économique et touristique.

Les quatre Départements de Franche-Comté n'ont pas souhaité prendre part à la définition et au financement de cette campagne.

Comme trois autres Agglomérations (Belfort, Montbéliard et Dole), Besançon, capitale régionale et le Grand Besançon ont été sollicités par la Région de Franche-Comté pour prendre part à l'élaboration de la stratégie de communication qui porte les messages et l'image de toutes les composantes du territoire régional concerné par le TGV. Une démarche partenariale a été mise en place depuis 2010, associant notamment les directeurs de la Communication et les Présidents des Agglomérations, dans le cadre de la Conférence des Exécutifs.

Alors que la stratégie est à présent définie, que la campagne est lancée et qu'elle prévoit effectivement à travers différents outils (affiches, sites Internet, dossiers de presse, vidéo...) de mettre en valeur Besançon et son Agglomération, la Ville de Besançon est invitée à se prononcer sur une participation financière à cette campagne.

Le budget global envisagé pour cette campagne s'élève à 2 M€ sur 2 ans (1 M€ en 2011 et 1 M€ en 2012). Cette campagne prévoit :

- la création d'une marque et d'un univers graphique,
- le déploiement de relations presse au niveau national (lancement officiel de la marque le 10 octobre lors d'une conférence de presse depuis l'Hôtel de Région),
- des opérations événementielles telles que la visite de sites bisontins et grands bisontins lors des passages de TGV d'essai,
- la constitution d'un réseau d'ambassadeurs de la Franche-Comté relayant cette campagne,
- la création d'un site portail référençant les contenus des sites franc-comtois et notamment ceux du Grand Besançon et de la Ville de Besançon,
- une campagne de promotion touristique, spécialement axée sur les courts séjours,
- des annonces presse et web dans des médias nationaux,
- une campagne télé sur des chaînes d'information (I-télé, BFM et LCI).

Pour la Ville de Besançon, participer à une campagne de cette ampleur constitue une réelle opportunité, d'une part parce qu'elle donnera une visibilité nationale à la Région dont Besançon est la capitale et d'autre part parce qu'elle est programmée au moment où la LGV Rhin-Rhône va elle aussi créer un effet loupe sur la région dans les médias nationaux.

Les Agglomérations de Belfort, Montbéliard et Besançon sont sollicitées à hauteur de 120 000 €.

Pour notre territoire, un accord avec le Grand Besançon prévoit une participation de la Ville de Besançon à hauteur de 20 000 €.

Une convention passée entre la Ville de Besançon et la Région de Franche-Comté définit les modalités de cette participation.

En marge de cette campagne régionale, la Ville de Besançon et le Grand Besançon mènent également des actions plus spécifiques au territoire, notamment pour promouvoir le tourisme patrimonial, le tourisme vert ou fluvial, à travers la marque commune à la Ville et à l'Agglomération «Besançon, l'irrésistible».

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal:

- de se prononcer sur le versement à la Région de Franche-Comté d'une subvention de 20 000 € en 2011 au titre de la participation de la Ville de Besançon et de sa mise en valeur dans la campagne régionale de promotion et de communication mise en œuvre par la Région Franche-Comté à l'occasion de l'arrivée du TGV Rhin-Rhône,

En cas d'accord, la dépense de 20 000 € sera imputée au chapitre 65.023/65732 CS 300 qu'il conviendra d'abonder, lors de la décision modificative n° 3 de l'exercice, par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 011.023/6231 CS 300.

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir.

«M. LE MAIRE : Il y a donc là, vous le savez une volonté d'agir avec la Région de Franche-Comté et l'ensemble des agglomérations et je me félicite de cette initiative de la Région, Belfort, Montbéliard, Dole et les 4 agglomérations sont donc regroupées et on vous demande de participer à la hauteur de 20 000 € en 2011 au financement de cette campagne.

M. Pascal BONNET : Nous sommes assez perplexes sur la portée de cette campagne de communication qui est coûteuse. C'est le choix de la Région, c'est le choix des agglomérations d'accompagner cette campagne et le choix de limiter aux agglomérations alors qu'il y a d'autres éléments du territoire qui auraient pu être associés. La somme n'est pas conséquente pour la Ville de Besançon, je ne sais pas quelle sera la perception et la compréhension que les gens auront quand ils verront qu'on est la ville des TIC et des «puces», moi j'ai pensé à des éléments vétérinaires au premier plan et puis après puces j'ai compris, TIC j'ai compris après, j'avoue que cette campagne me laisse perplexe. Enfin je pense que Jean ROSSELOT va apporter d'autres éléments mais nous nous abstiendrons.

M. Jean ROSSELOT: Quand j'ai perçu l'annonce de cette campagne aux 4èmes rencontres de la LGV il y a quelque temps à La Rodia, la seule élue apparemment de la Haute-Saône, Merey c'est une petite commune, s'était manifestée en disant qu'il n'y avait rien sur la Communauté d'Agglomération de Vesoul. Alors rien que pour cela je trouve que c'est un peu dommage d'apporter sa caution, la caution de la ville capitale régionale à une grande campagne où toutes les communautés d'agglomération de même obédience politique de Franche-Comté y sont sauf celle de Vesoul qui n'est pas de la même obédience politique. J'ai trouvé que c'était un petit peu dommage et même discriminatoire, discriminant. Ce que fait la Région, les 4 rencontres pour anticiper l'accompagnement de la LGV c'est assez formidable, chose que le Grand Besançon aurait dû faire. Vous étiez l'après-midi aux 4èmes rencontres, vous avez entendu l'éminent sociologue VIARD vous dire : «vous allez avoir un FRATE, vous allez avoir des musées, vous allez avoir ceci mais tout le monde a cela! Ce qu'il vous faut c'est un totem», il a employé le mot plusieurs fois, «un totem», inventer quelque chose que les autres n'ont pas et là ça ne ressort pas, on est toujours dans le domaine des affiches, enfin bref, du courant, du dénominateur commun. Je trouve vraiment assez pitoyable que la seule communauté d'agglomération de droite n'y soit pas. La Présidente de Région a dit «on verra bien», qu'est-ce que cela veut dire ? Il y a 5 communautés d'agglomération maintenant et vous voudriez qu'on valide une demande de subvention pour une collectivité régionale qui exclut, probablement pour des raisons politiques, une communauté d'agglomération de sa démarche, c'est impossible.

M. LE MAIRE : Je n'ai aucun problème avec Alain CHRETIEN, le Président de la Communauté d'Agglomération de Vesoul, un homme de qualité et avec qui je discute assez souvent. Je pense même que j'en ai moins que certains de ses amis proches là-bas, aucun, si vous voyez ce que je veux dire. Il ne vous a pas échappé que la LGV ne passait pas à Vesoul j'imagine! Cela dit si Vesoul avait été associée ça

ne m'aurait personnellement pas déplu. Je crois qu'il faut effectivement poser la question à la Région, ce que d'ailleurs vous avez fait et la Présidente a dû vous répondre.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT: Je salue à la fois la volonté de mutualisation entre la Région et ces différentes collectivités, notamment la Ville et la CAGB. Par contre, comme je l'avais déjà souligné, le TGV sera mis en service le 11 décembre prochain et financer de la communication à un moment où nous engageons différents travaux sur la Ville, je dois vous dire que j'ai le sentiment que c'est de l'argent jeté, quelque part, par les fenêtres au niveau de la Ville de Besançon car quand on communique, c'est pour emmener, pour convaincre des clients potentiels, des utilisateurs potentiels à venir découvrir un produit et aujourd'hui le produit qu'ils vont découvrir en arrivant, à la fois à la Gare Viotte mais également un peu partout en ville, ce sont des travaux et encore des travaux. Alors Monsieur le Maire je ne comprends pas car communiquer pour le TGV c'est bien mais l'inauguration, en tout cas la mise en service de ce TGV était prévue de très très longue date et je suis particulièrement étonnée que sachant pertinemment quel en était le calendrier et participant activement à la campagne de communication, qu'en parallèle on en profite pour lancer des travaux tous azimuts. J'avoue que là je ne comprends pas. Emmener des utilisateurs jusque-là, payer pour les faire venir pour ne pas en faire des prescripteurs parce que vous imaginez bien que quelqu'un qui arrive et qui tombe sur les travaux dira à ses amis : «pour l'instant ce n'est pas la peine d'aller jusqu'à Besançon parce que Besançon est en pleins travaux», c'est bien Besançon mais attention quand on y arrive, ce sont des travaux et il faudrait encore attendre un peu avant d'y aller. Ce n'est pas la volonté de travailler aux côtés de la Région que je salue bien entendu, par contre c'est ce calendrier qui me semble vraiment inadapté.

M. LE MAIRE : Il y a des personnes qui passent leur temps à déplorer ce qui se passe dans cette ville. Moi je vais vous dire, il y a 40 journalistes de France Inter qui sont là et de la Directrice Adjointe, Mme BLOCH à tous les chroniqueurs que j'ai rencontrés, tous m'ont dit que cette ville est merveilleuse et qu'ils reviendront, et cela vraiment pour moi c'est quelque chose de beaucoup plus important que ce que je peux entendre par ailleurs.

M. Cyril DEVESA : Nous voterons ce rapport. Simplement nous souhaitions également dire notre scepticisme par rapport à cette subvention et quant à sa pertinence non pas en nous appuyant sur la misère des familles bisontines, mais bien sur l'événement national que cela va représenter et déjà la visibilité que va avoir ce TGV. Sachant cela et sachant qu'au niveau national on va en quelque sorte offrir une belle vitrine à Besançon, on s'interrogeait sur la pertinence d'une subvention bisontine».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés [6 abstentions du Groupe UMP-NC (M. GIRERD, M. ROSSELOT, M. BONNET, M. OMOURI (2) et Mme PEQUIGNOT)], en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 2011.